

PALMARÈS DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2015

RÉMUNÉRATION : PRINCIPALE SOURCE DE CROISSANCE DES DÉPENSES MUNICIPALES

Montréal, le 12 mai 2015 – Près de la moitié de l'augmentation des dépenses municipales par habitant au Québec est imputable à la hausse de la masse salariale, ce qui en fait la principale source d'accroissement des dépenses des municipalités du Québec entre 2009 et 2013. Voilà l'un des principaux constats tirés du *Palmarès des municipalités du Québec 2015* réalisé par le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de HEC Montréal. « Cette analyse couvre cinq années financières, ce qui nous permet non seulement de mieux suivre l'évolution des dépenses municipales entre 2009 et 2013, mais d'en dégager aussi de grandes tendances, indique Robert Gagné, directeur du CPP. Des constats forts intéressants que nous présentons dans un rapport intitulé *Tendances et perspectives – Palmarès des municipalités du Québec Édition 2015*. »

Parmi les constats dignes de mention, cette troisième édition du Palmarès des municipalités du Québec révèle que les dépenses des municipalités ont progressé à un rythme plus rapide que celui des dépenses du gouvernement du Québec au cours des dernières années. « Entre 2009 et 2013, les dépenses municipales par habitant ont augmenté de 4,2 % par année. Dans la mesure où les dépenses par habitant du gouvernement du Québec n'ont crû que de 2,9 % par année au cours de cette période, et que l'inflation s'est élevée en moyenne à 1,8 % par année, on ne peut que se questionner sur la croissance importante des dépenses municipales, » soutient Robert Gagné, coauteur du Palmarès.

Contribution accrue de la rémunération dans les grandes villes

Par ailleurs, le Palmarès souligne une tendance claire dans l'évolution des dépenses municipales. Si la rémunération représente une importante source de croissance des dépenses municipales partout au Québec, le phénomène est particulièrement observable dans les municipalités de grande taille. Entre 2009 et 2013, plus de 60 % de la croissance des dépenses dans les municipalités de 100 000 habitants et plus s'explique par l'augmentation de la rémunération. Rappelons que ce poste budgétaire inclut tant les salaires que les charges sociales et les avantages sociaux.

À ce chapitre, Montréal arrive en tête de liste. Entre 2009 et 2013, plus des trois quarts de la croissance des dépenses dans cette ville est attribuable à la hausse des salaires et des avantages sociaux consentis aux employés municipaux. À Québec, deuxième ville en importance dans la province, un peu plus du quart de la croissance des dépenses a été généré par la hausse de la rémunération, une contribution trois fois moindre qu'à Montréal.

Un puissant outil de démocratisation

Le Palmarès des municipalités du Québec a été lancé pour permettre aux Québécois de savoir combien coûtent les services dispensés par leur municipalité. Au total, 1 110 municipalités ont été répertoriées, 33 indicateurs analysés et plus d'un million de données compilées. Ainsi, en quelques clics, un citoyen peut trouver combien sa municipalité a déboursé pour des activités telles que la gestion, la rémunération, le déneigement, la voirie, les services de police et

d'incendie, les égouts, les loisirs, la distribution d'eau potable, les déchets et le recyclage, et surtout, si la facture a connu des variations importantes entre 2009 et 2013.

« Notre objectif est simple : par ce palmarès, le CPP désire outiller les Québécois afin qu'ils puissent, au besoin, remettre en question les décisions de leurs conseils municipaux et, au final, obtenir de meilleurs services aux moindres coûts possibles, déclare Robert Gagné. À terme, nous souhaitons que la diffusion et la vulgarisation des données municipales puissent freiner la progression des dépenses et améliorer les pratiques. »

Rappelons que les données présentées dans ce palmarès sont issues des indicateurs de gestion et des rapports financiers que les municipalités doivent transmettre chaque année au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Pour en savoir plus :

- Consultez le rapport [Tendances et perspectives – Palmarès des municipalités du Québec Édition 2015](#).
- Interrogez l'[outil interactif](#) sur le site du CPP.
- Téléchargez le communiqué de presse [en anglais](#).

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité

Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation. Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp.

- 30 -

Source :

Liette D'Amours
Responsable des relations médias
Tél. : 514 649-2347
info.cpp@hec.ca